

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 06 mars

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

L'an deux mille quatre, le mercredi 06 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 1^{er} mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc

Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 1^{er} mars 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

M Rolland Alain donne pouvoir à Mme Raboisson - Croppi Laurence

M Grange Christophe donne pouvoir à M Guyot Didier

Secrétaire de séance : M Langlet Pascal

D2024_017 – culture encaissement

La commission Culture et Bibliothèque le 23 mars un concert « Julien Air ».

Une restauration sera proposée sur place.

Il est proposé au conseil municipal de fixer le prix à 8€ le prix pour la restauration.

Les recettes seront encaissées via la régie bibliothèque.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de fixer le prix à 8€ pour la restauration

Dit que les recettes seront encaissées via la régie bibliothèque.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

